

sujet	Réunion des Délégués du Personnel : EDP DP DT SUD OUEST MP
date réunion	Mardi 23 Novembre 2010 14H15 en salle réunion DTMP et se termine à 15H45
Représentants du personnel présents	E.FAUX-BIGOT, G.BERROCAL
Représentants du personnel excusés	MM.UHART
Représentants FT	Joël LAFONT
Prochaine réunion	Mardi 28 décembre 2010 à 14 heure

**questions sur pages**  
**Durée :1 heure 30 minutes**

#### **Questions posées par Mme BERROCAL**

1) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 5: « l'entreprise communique régulièrement aux salariés et à leurs représentants les perspectives de l'emploi et des métiers »

- quand l'entreprise communique-t-elle les perspectives de l'emploi et des métiers?
- tous les combien?

**Réponse :**

**Ces informations sont régulièrement mis en ligne dans @noo et sont accessibles à partir du lien suivant :**

[http://anoo.rh.francetelecom.fr/rh/default/EN/all/rh\\_metiers/index.jsp](http://anoo.rh.francetelecom.fr/rh/default/EN/all/rh_metiers/index.jsp)

**D'autre part, sur le site intranet de la DTSO, on peut trouver la cartographie de l'emploi par direction territoriale en suivant le lien suivant :**

<http://cartoemplois.si.francetelecom.fr/>

2) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 6 : « tous les salariés du Groupe ont accès aux postes ouverts au recrutement »

- est-ce que les salariés des filiales travaillant éventuellement pour la DTMP aussi?

**Réponse :**

**La question mérite des précisions, cependant, d'une manière générale les salariés ayant accès au site « performance mobilité » par leur poste de travail ont à priori la possibilité de candidater sur les postes correspondant à leur niveau et leur qualification.**

3) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 7 : « une équipe dédiée à la mobilité internationale conseille les candidats intéressés par une mobilité à l'international au sein du Groupe »

- quelle est cette équipe dédiée?
- comment peut-on la contacter?

**Réponse :**

**L'équipe soutien est accessible par le lien suivant :**

4) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 8 : «ce qui est en préparation : un système de parrainage permet d'accompagner les prises de poste impliquant des responsabilités accrues, afin de faire bénéficier les salariés concernés du soutien et de l'expérience d'une personne du métier. »

- pouvez-vous expliquer ce type de parrainage (règles et ancienneté pour postuler, ..)?

- est-ce des tuteurs ou autre chose?

- combien de parrains sont prévus à la DTMP en 2010 et 2011?

- combien de personnes géreront ces parrains?

**Réponse :**

**Comme le chapitre l'indique ce thème est en préparation. Rien aujourd'hui n'est finalisé**

5) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 10 : « renforcer le recrutement externe : .... 10000 recrutements sur des postes en CDI sont prévus sur la période 2010-2012, ... dans tous les métiers de France Télécom Orange, privilégiant les métiers et les activités tournées vers le service aux clients. »

- est-on concernés sur la DTMP, Si oui, combien de recrutements externes sont prévus pour fin 2010 et en 2011?

- quels types de profils sont recherchés?

**Réponse :**

**5 recrutements externes pour la DT MP en 2010 : 1 Responsable Relations Sociales (Bordeaux), 1 Médecin du travail (Limoges), 1 Assistante Sociale (Poitiers), 1 Infirmier (Saintes), Responsable Formation (Bordeaux)**

**Pour 2011 pas de visibilité à ce jour, le budget n'étant pas arrêté.**

6) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 10 : « renforcer le recrutement externe .....les salariés ont la possibilité de recommander des candidats en proposant leur CV via un dispositif simple sur l'intranet et sont informés de la suite donnée à leur candidature.»

- quand se service sera-t-il mis en place?

- comment allez-vous remercier la cooptation?

**Réponse :**

**Comme le chapitre l'indique ce thème est en préparation. Rien aujourd'hui n'est finalisé**

7) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 12 : « un objectif de 35 % de femmes est fixé dans tous les comités de direction»

- combien de femmes sont au CODIR de la DTMP aujourd'hui, et combien d'hommes? Et des CODIR des établissements ?

- que comptez-vous faire pour rééquilibrer les CODIR des établissements de la DTSO?

**Réponse :**

**Il n'y a pas de CODIR DTMP proprement dit, par contre pour la DTSO le CODIR DTSO est composé de 14 personnes dont 6 femmes soit 43 %**

8) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 18 : « des « matins de la formation » sont proposés sur les principaux sites, afin de présenter l'offre de formation et d'identifier les attentes des salariés.»

- quand et où auront lieu ces matins de la formation sur les différents sites?
- quelle en sera la durée?
- y aura-t-il des matins de la formation spécifiques à la DTMP?

**Réponse :**

**Pour la DTMP ces réunions sont en projet. Les salariés seront informés des plannings dès lors qu'ils seront arrêtés.**

9) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 19 : « dès le second semestre 2010, la rémunération variable des cadres « leaders » de France s'appuie notamment sur un indicateur de performance sociale, basé sur l'évolution des résultats du baromètre social ainsi que sur un indicateur RH défini dans chacune des divisions/pays. »

- comment sera évalué l'indicateur de performance sociale, est ce sur le périmètre France, ou celui de la DT?
- comment sera évalué l'indicateur RH : sur le périmètre France, ou celui de la DT?
- quel sera le poids de l'indicateur « performance sociale » et de l'indicateur RH dans la PVM de notre établissement?

**Réponse :**

**L'indicateur composite performance est issue de la DRH France.**

**L'indicateur composite de performance social se compose de :**

- **pour 50% de la progression entre 2 mesures semestrielle du baromètre social sur les items :**
  - **relations managériales**
  - **qualité de vie au travail**
  - **projets professionnels**
  - **rétribution**
  - **stratégie & RSE**
- **pour 50% de la progression mesurée sur 5 indicateurs du tableau de bord DRH pour la France :**
  - **taux d'absentéisme inférieur à 8 jours calendaires**
  - **taux de départs définitifs dans les 3 ans suivant le recrutement externe**
  - **taux de féminisation des 3 network management**
  - **taux de réalisation des EI**
  - **taux de salariés sans formation sur les 3 dernières années**

10) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 21 : « le renforcement de la formation des managers »

- combien de managers actuellement en poste à la DTMP ont suscité leur inscription à Orange Campus d'eux-mêmes pour s'améliorer en 2010, et combien l'ont prévu pour 2011 ?

**Réponse :**

**Sur les 6 premières sessions: plus de 320 managers de la DTSO ont assisté à une des sessions; il y a eu également 114 managers hors DT**

**Sur les 2 dernières sessions, programmées en décembre, 123 managers de la DTSO ont confirmé leur présence.**

**Pas de visibilité sur ce qui sera programmé en 2011**

11) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 22 : «les besoins de formation et de soutien seront identifiés à l'occasion de l'entretien individuel. Un entretien de développement spécifique, distinct de l'entretien individuel, permettra au manager d'accompagner les salariés sur leur projet professionnel, au côté des ressources humaines. »

- quel est le % des entretiens individuels au sein de la DTMP?

- quel est le % des entretiens de développement spécifique ?

**Réponse :**

**a) le taux d'EI cloturé pour la DT MP est inférieur à 10%, ce chiffre doit être pondéré, compte tenu des nombreux salariés rattachés à la DT et dont l'activité ne permet pas la réalisation d'un EI.**

**b) comme le chapitre l'indique ce thème est en préparation. Rien aujourd'hui n'est finalisé**

12) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 24 : « >10 millions d'euros sont investis dans l'amélioration des locaux sur 800 sites »

- quel sont les améliorations des locaux envisagées par site à la DTSO?

**Réponse : il n'existe pas de chiffre spécifique pour la DT MP, mais pour l'ensemble de la DTSO ce sont 850 000€ qui vont être consacrés à l'amélioration des locaux**

13) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 24 : « Des travaux sont engagés, dans le cadre du projet Orange ToBee, sur l'amélioration des positions de travail des salariés, en s'appuyant sur les compétences d'Orange Labs en matière d'ergonomie. »

-quelles sont les améliorations des positions de travail envisagées pour les salariés?

**Réponse :**

**Comme le chapitre l'indique ce thème est en préparation. Rien aujourd'hui n'est finalisé**

14) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 24 : « 270 salles de convivialité sont créées pour faciliter les rencontres entre salariés. Il est important que les moments clés de la vie des salariés puissent être célébrés au sein des équipes, avec le soutien des managers et des ressources humaines : départs à la retraite, naissances, promotions...»

- quelles sont les salles de convivialité par site à la DTSO?

- la DT envisage-t-elle d'utiliser ces salles pour fêter ces événements?

**Réponse :**

**Comme le chapitre l'indique ce thème est en préparation. Rien aujourd'hui n'est finalisé**

15) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 26 : « des responsables de site sont mis en place pour prendre en charge le quotidien sur les sites de plus de 400 salariés»

- quels sont les noms des responsables des différents sites?
- quels sont les effectifs par sites à mi 2010?

**Réponse :**

**Un projet global de la prise en charge du quotidien des salariés est en cours, la désignation des responsables se fera dans ce cadre, prochainement.**

**Les sites DTSO identifiés à ce jour sont :**

- Bordeaux Château d'Eau
- Poitiers Touffenet

**Les autres sites de la DTSO comprennent moins de 400 salariés.**

16) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 26 : « des services de conciergerie sont proposés dans un cadre expérimental sur certains sites ».

Quelle est la durée de l'expérimentation à Orange Stadium ?

**Réponse :**

**Comme le chapitre l'indique ce thème est en préparation. Rien aujourd'hui n'est finalisé**

17) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 27 : « dans chaque territoire, une direction de l'environnement de travail est mise en place pour soutenir les acteurs de la prévention et coordonner leurs actions au service des managers et des salariés. »

Pouvez-vous fournir la liste des directions de l'environnement de travail pour chaque site (qui, lieu, adresse...)?

**Réponse :**

**Au sein de la DRH DTSO un pôle environnement du travail a été créé au T2 2010. Il regroupe le SST (médecins et infirmiers), les Assistants Sociaux et la Psychologue du travail.**

**Ce pôle est sous la responsabilité de Mr Thierry DEPRE.**

18) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 28 : « 11 espaces d'écoute et d'accompagnement sont créés dans les bassins d'emploi, Des équipes pluridisciplinaires, indépendantes de la ligne hiérarchique, y aident les personnes en situation de difficulté au travail, examinent les solutions et les médiations possibles, et proposent un accompagnement personnalisé, Depuis septembre 2009, 355 salariés ont personnellement bénéficié d'entretiens avec des psychologues spécialisés dans la relation au travail, pris en charge par l'entreprise »

- pouvez vous fournir la liste des 11 espaces d'écoute pour chaque site (lieu, adresse, téléphone...)?

**Réponse :**

**Il n'y a qu'un seul espace d'écoute pour le territoire de la DTSO le lien :**

**<http://orange-france.com.francetelecom.fr/spip.php?article5048>**

**Pour connaître la répartition nationale il y a lieu de suivre le lien suivant :**

**[http://anoo.rh.francetelecom.fr/rh/default/EN/all/rh\\_sante/un\\_soutien\\_efficace\\_en\\_cas\\_1.htm](http://anoo.rh.francetelecom.fr/rh/default/EN/all/rh_sante/un_soutien_efficace_en_cas_1.htm)**

19) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 34 : « la fonction RH veille également à ce que les organisations syndicales et les instances de représentation du personnel disposent des moyens de leur action, et s'attache à la valorisation de l'expérience des représentants du personnel ».

Pouvez-vous expliquer comment vous allez valoriser l'expérience des représentants du personnel ?

**Réponse :**

**Comme le chapitre l'indique ce thème est en préparation. Rien aujourd'hui n'est finalisé**

20) Dans le document un nouveau contrat social, il est écrit page 35 : « le suivi de la performance sociale de l'entreprise

ce qui est nouveau : la fonction RH organise la réalisation d'un sondage semestriel conduit par un organisme externe auprès d'un panel représentatif de salariés de l'entreprise. »

- comment sera défini ce panel? qui fera le sondage des salariés ?

- quelles IRP auront un retour détaillé de ce sondage ?

- pourrions-nous avoir les jeux de questions posés afin de mieux comprendre le contenu du sondage?

**Réponse :**

**Ce sujet est piloté par la DRH Groupe nous n'avons pas à ce jour d'information à notre niveau.**

**Questions posées par Madame Evelyne FAUX-BIGOT :**

Pouvez-vous me décrire les modalités selon lesquelles vous assurez à nos collègues intéressés par un engagement syndical, qu'ils bénéficieront d'un déroulement de carrière tenant compte de leurs compétences, comme chaque salarié ?

**Réponse**

**Il existe un négociation nationale en cours. Pour ce qui relève de la rémunération l'accord salarial prévoit la prise en compte du statut des représentants du personnel.**

**Le pôle Relations Sociales en relation avec les directeurs d'unité assure un suivi de ce sujet.**

Dans le cadre de la prévention des Risques psycho-sociaux, quels sont la nature et le libellé des indicateurs de performance sociale assignés conformément aux engagements publics de notre Président S Richard ? A qui sont ils fixés ?

**Réponse**

**Voir réponse à question identique plus haut.**

Combien de recrutements externes ont été effectués en 2010 ? Sur quels niveaux ? Sur quels sites ? Comment pouvez-vous nous garantir que ces recrutements ont été faits à compétences égales, au même niveau de classification et de rémunération pour les hommes et les femmes ?

**Réponse**

**Voir réponse identique à question identique plus haut.**

Combien de cadres de la DT sont en mission actuellement ? Où ?

**Réponse**

**1**

Quel est le calendrier de mise en œuvre du restaurant de Château d'eau ?

**Réponse**

**La date prévisible évolue en fonction de nombreux facteurs, le CE en est régulièrement informé. On table à ce jour, mais ce n'est qu'une estimation pour une ouverture fin 2011 – début 2012.**

**Questions posées par Mme MM HUART**

1) Connait on le futur lieu d'implantation de la DTMP?

**Réponse**

**La décision du lieu d'implantation de la DTMP n'a pas encore été arrêtée.**

2) Quels sont les services concernés par le déménagement? A quelle date?

**Réponse**

**La décision des services impactés de la DTMP n'a pas encore été arrêtée.**

3) La DG 46 s'appliquera t elle pour les salariés qui auront une aggravation de leur temps de trajet?

**Réponse**

**L'accompagnement des salariés concernés sera étudié le moment venu.**

4) A quelle date vont débiter les travaux de construction du RIE de Château d'Eau?

**Réponse**

**Voir réponse à question identique plus haut.**

5) Peut-on savoir à quelle date de nouvelles négociations auront lieu pour l'accord séniors, suite aux modifications de l'âge de départ à la retraite et à la suppression de la CPA?

**Réponse**

**Sujet traité au niveau national, pas d'information précise à ce jour**

6) Quel est l'impact de la suppression de la CPA?

**Réponse**

**Sujet traité au niveau national, pas d'information précise à ce jour, pour autant que ce sujet soit du périmètre DP**

7) FT a recruté 60 directeurs de site sur l'ensemble du territoire français. Peut on connaitre leur lieu d'implantation pour la DTSO?

**Réponse**

**Voir réponse à question identique plus haut**